

ARRONDISSEMENT DE ROUEN

CANTON DE
CAUDEBEC-LES-ELBEUF

VILLE DE
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

OBJET

**Domaines de compétences par
thèmes 8.9 culture**

**Convention de partenariat
pour le
27^e Festival Graine de Public**

**DATE DE CONVOCATION
19 septembre 2025**

Nombre de Conseillers
en exercice : 29
Nombre de présents : 16
Nombre de votants : 28

La Maire,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou modification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20250925-2025-09-58-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2025-09-58

**L'an deux mil vingt cinq
le vingt-cinq décembre à dix-huit heures trente**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Nadia MEZRAR, Maire.

Mme MEZRAR – Mme ESCLASSE – M. GESLIN Francis – Mme VANDEL – Mme DUDOUET – Mme QUOD-MAUGER – M. ROGERET – Mme SEMIEM – Mme MALINGE – Mme BARRIERE – M FRESSEL – M PETIT – Mme CREVON – M. BULARD – Mme FRIBOULET – M. BIGOT

Excusés ayant donné pouvoir

M. GOMIS a donné pouvoir à Mme ESCLASSE

M. SACHOT a donné pouvoir à Mme BARRIERE

Mme DELOBEL a donné pouvoir à Mme DUDOUET

M. BRUNET a donné pouvoir à M ROGERET

M MIZABI a donné pouvoir à Mme SEMIEM

M. Frédéric GESLIN a donné pouvoir à Mme MALINGE

Mme DUCHEMIN a donné pouvoir à M Francis GESLIN

M. LEMAIRE a donné pouvoir à Mme VANDEL

Mme DUVAL a donné pouvoir à Mme MEZRAR

M JEANJEAN a donné pouvoir à Mme CREVON

Mme LECLERC a donné pouvoir à M BULARD

Mme BOSQUIER a donné pouvoir à BIGOT

Excusés

M BRUNAUD

M Francis GESLIN est nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Patricia QUOD-MAUGER, adjointe à la Maire, chargée de la commission culture, patrimoine et animations.

Le Festival Graine de public favorise l'accès à la culture dès le plus jeune âge à Saint-Pierre-lès-Elbeuf et sur le territoire elbeuvien.

Ce festival est devenu un rendez-vous incontournable pour les enfants et les familles, reconnu sur la métropole.

Ainsi le festival « Graine de public », ce sont près d'une vingtaine de rendez-vous sur plus d'un mois, dans 7 structures culturelles, plus de 3 000 spectateurs chaque année et des artistes partageant leur univers avec un jeune public exigeant et enthousiaste.

« Graine de public » s'inscrit dans l'histoire de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et des communes alentour qui ont su construire une démarche partenariale forte et des actions culturelles engagées en direction de tous les publics.

Une convention fixe les obligations, termes et modalités entre les parties (reprise dans l'annexe ci-jointe).

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter la convention de partenariat entre la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les communes du territoire d'Elbeuf et les structures culturelles suivantes :

- Elbeuf-sur-Seine
- Cléon
- La Londe
- Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- Tourville la Rivière
- Le Cirque théâtre d'Elbeuf

et d'autoriser Madame la Maire à la signer, ainsi que tous documents à intervenir sur ce dossier.

Vu

Le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2121-29 ;

Le **conseil municipal**, décide par :

Voix pour : 28

voix contre 0

Abstention 0

Article 1 : d'adopter la convention de partenariat entre la Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les villes du territoire d'Elbeuf et les structures culturelles des villes suivantes :

- Elbeuf-sur-Seine
- Cléon
- La Londe
- Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- Tourville la Rivière
- Le Cirque théâtre d'Elbeuf

Article 2 : d'autoriser Madame la Maire à la signer, ainsi que tous documents à intervenir sur ce dossier.

Fait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, les jour, mois et an susdits